



***RESEAULUMENT* EGALITE**

Agir en faveur de l'Égalité dans le Gers



Charte élaborée et promue par les membres
du "Réseaulument Égalité" dans le Gers

Préambule

Conscients du rôle moteur que doivent jouer les acteurs et actrices de toutes les sphères d'activités, le collectif "Réseaulument Egalité" dans le Gers s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement d'actions concrètes en faveur d'une plus grande égalité entre femmes et hommes. Depuis 2003, cette marche pour l'égalité a pris de l'ampleur. Des actrices et acteurs des secteurs associatifs, économiques, éducatifs, syndicaux, politiques se réunissent régulièrement pour partager leurs réflexions et leurs pratiques en matière d'égalité femmes / hommes. De nombreuses réalisations collectives ont vu le jour et, chemin faisant, de nouveaux besoins sont nés, de nouvelles formes d'action sont souhaitées.

Ces professionnels-les ont décidé de faire un pas de plus dans le sens d'une visibilité accrue de leurs actions. Ils ont décidé de créer davantage de liens entre ceux et celles qui oeuvrent à une plus grande égalité entre femmes et hommes sur le Gers. "Réseaulument Egalité" est né de cette volonté de rendre compte du cheminement parcouru et de celui à parcourir en matière d'égalité.

Aujourd'hui, malgré des avancées indéniables, il est incontestable qu'aux différents niveaux de la vie sociale, demeurent des difficultés dans la mise en œuvre des principes de l'égalité inscrits pourtant dans notre constitution nationale. A titre d'illustration, dans la sphère économique, les études montrent que les discriminations que subissent les femmes restent importantes (surchômage, précarité, bas salaires, faible valorisation de leurs diplômes, concentration dans un nombre limité de professions, accès difficile à des postes de responsabilité, retards de carrière, ...). Dans la sphère familiale, encore aujourd'hui les femmes et les hommes ne sont pas à égalité dans le partage des tâches domestiques, les tâches éducatives ou les temps de loisirs. Dans la vie associative, les études montrent aussi que les femmes et les hommes ne se répartissent pas de la même manière. Si les hommes se tournent plutôt vers les associations sportives ou en lien avec la sphère professionnelle, les femmes sont majoritairement dans les associations de parents d'élèves ou caritatives.

Force est de constater que les femmes et les hommes ne jouissent pas en pratique dans la vie quotidienne des mêmes droits, ni des mêmes opportunités. La mise en œuvre concrète des principes et des lois nationales soutenues ou initiées par des directives européennes n'est pas encore une réalité.

Ces constats sont en grande partie le reflet du partage des rôles socialement attribués aux femmes et aux hommes, des fonctions et responsabilités assignées aux uns et aux autres (approche Genre). Ces inégalités ont leurs racines dans des processus historiques et sont liées à des constructions sociales qui se fondent sur des stéréotypes véhiculés notamment au travers de la famille et de l'éducation, de la culture et des médias, du monde du travail et de l'organisation sociétale.

Les signataires de la charte¹ "Réseaulument Egalité" du Gers sont l'unité opérationnelle de base pour faire vivre les transformations nécessaires à la lutte contre la persistance des stéréotypes, la reproduction des inégalités. Impliqué-e-s en tant que représentant-e-s de collectivités locales ou des services de l'Etat, investi-e-s en tant qu'employeurs dans le monde industriel, commercial ou agricole, engagé-e-s comme professionnel-le-s de l'orientation, de la formation continue, de l'insertion socio-économique, de l'éducation, de la santé ou du logement ; toutes et tous en tant que citoyen-ne-s dans leurs domaines de compétences, dans leurs sphères d'activités et dans leurs réseaux, les signataires de la charte entreprennent des actions concrètes en faveur d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

¹ Cette charte a été réalisée par le collectif "Réseaulument Egalité" qui s'est appuyé sur des chartes existantes. Par exemple, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, la Charte nationale de l'égalité dans la vie associative ou encore la Charte de l'union syndicale CGT. Le visuel a été réalisé par Pierre-Yves SARRAT, graphiste, participant au réseau.

Principes généraux

Il s'agit aujourd'hui, par la signature de cette charte, de s'engager individuellement et d'engager collectivement nos organisations dans la mise en œuvre concrète des principes qui, en lien direct avec le cadre juridique international, la contribution européenne et la législation française, participent d'une démarche intégrée de l'égalité à toutes nos actions et tous nos projets.

La charte "*Réseaulument Egalité*" est destinée à toutes celles et tous ceux qui, sur le département du Gers et dans tous les domaines de la vie en société, sont déjà engagé-e-s ou souhaitent s'engager en faveur d'actions concrètes pour favoriser l'égalité des femmes et des hommes. La charte est donc ouverte à toutes et tous, elle invite à valoriser l'égalité comme un déterminant de l'avenir de notre territoire, comme un principe actif de nos projets, de notre pratique et de nos relations.

Sur la base du volontariat, la charte "*Réseaulument Egalité*" regroupe un ensemble d'actrices et d'acteurs issus de tous horizons de la vie sociale et de tous secteurs de la vie économique afin justement de croiser les regards, de multiplier les points de vue sur les questions que posent la mise en œuvre, à l'échelle d'un territoire, d'une perspective égalité entre les femmes et les hommes.

Les signataires de la charte "*Réseaulument Egalité*", réunis en collectif, constituent une entité originale d'échanges de réflexions et de pratiques, d'expérimentations de méthodes et de construction d'outils pédagogiques afin de faciliter la diffusion, dans toutes les sphères d'activité de la vie sociale et économique, des pratiques concrètes en faveur de l'égalité entre femmes et hommes.

Ils/elles constituent un lieu ressource pour quiconque souhaite mettre en œuvre une démarche, un projet intégrant la dimension égalité femmes / hommes.

Ils/elles sont potentiellement mobilisables dans le cadre de tous projets en faveur d'une plus grande égalité femmes / hommes.

Principes d'actions

Les signataires s'engagent à traduire concrètement dans leur sphère d'activité tout ou partie des principes d'actions proposés dans la charte. Ils s'engagent à définir un plan d'action interne ou collectif qui fixe notamment les priorités, les objectifs, les actions, les ressources et les moyens d'évaluation à mettre en œuvre afin de promouvoir dans les faits l'égalité entre femmes et hommes.

Nous, signataires du "*Réseaulument Egalité*", reconnaissons dans ce qui suit, les principes fondamentaux de notre engagement et de nos actions en faveur de l'égalité.



Reconnaître et promouvoir l'égalité.

Dans son champ d'activité, en lien avec ses partenaires, chacun des signataires reconnaît, respecte et promeut les droits et les principes pertinents de l'égalité des femmes et des hommes, et combat les obstacles et la discrimination liés au genre.



Prendre en compte les discriminations et obstacles multiples.

Les discriminations multiples prétendument fondées sur le sexe, les origines ethniques et sociales, la langue, la religion ou les convictions, les opinions, l'handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle doivent être pris en compte pour favoriser concrètement l'égalité des femmes et des hommes.



Interroger la place respective des femmes et des hommes dans sa propre organisation

De manière volontaire, chacun des signataires s'engage à interroger la culture de son organisation qui, comme toute organisation, articule un ensemble de normes, de statuts, de rituels, de règles et de comportements souvent marqués du sceau de stéréotypes sexués.

Chacun des signataires s'engage à sensibiliser et/ou à former les membres de son équipe, de son organisation à identifier et à transformer les représentations mentales, les attitudes et les comportements stéréotypés voire sexistes.



Favoriser la critique des stéréotypes

Chacun des signataires s'engage à lutter contre les stéréotypes et à prévenir autant que possible les préjugés, les pratiques, l'utilisation d'expressions verbales et d'images fondées sur l'idée de la supériorité ou de l'infériorité de l'un ou l'autre des deux sexes, ou sur des rôles féminins ou masculins stéréotypés. Chacun des signataires s'engage à favoriser la prise de conscience concernant le rôle contre-productif des stéréotypes de genre pour ce qui concerne la réalisation de l'égalité des femmes et des hommes.

Mise en œuvre et suivi de la charte

Nous, signataires, dans les semaines qui suivent la signature de la charte, nous nous chargeons, dans notre domaine de compétences, d'élaborer un plan d'action annuel en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce plan d'action même modeste est réaliste. Au travers d'une large consultation interne, il définit nos priorités, il précise nos objectifs et les actions que nous souhaitons mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Une fois adopté, ce plan est diffusé en interne afin de poursuivre la mobilisation de l'ensemble des membres de l'organisation. Il est également diffusé auprès de la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité qui produit un compendium de l'ensemble des plans d'action des membres du réseau. Ce plan d'action est mis en œuvre au cours de l'année, il est régulièrement évalué afin de permettre son actualisation et la préparation du plan d'action suivant.

Nous, signataires, nous identifions au sein de notre organisation un ou une référent-e "Réseaulument Egalité". Il/elle est sollicitée dans la définition des axes stratégiques de notre organisation en matière d'égalité entre femmes / hommes. Il/elle participe à l'élaboration du plan d'action concret de notre organisation, à sa mise en œuvre, au suivi des actions engagées et à l'analyse des impacts en vue de son actualisation. Le réseau d'actrices et d'acteurs du Gers constitue une ressource qu'il ou qu'elle peut mobiliser pour son action. Il/elle est le relais privilégié pour la transmission d'informations relatives aux questions d'égalité.

Nous, signataires, participons régulièrement aux manifestations, événements proposés par le réseau. Nous participons, a minima, à l'assemblée annuelle du réseau afin d'évaluer l'impact et les résultats des actions menées par celui-ci. La charte "Réseaulument Egalité" est, en principe même, évolutive et l'assemblée annuelle est l'occasion de la revisiter afin qu'elle soit en cohérence avec les actions menées sur le territoire.

Nous pouvons adjoindre le logo² "Réseaulument Egalité" sur l'ensemble de nos documents de communication et faire publicité de notre appartenance à ce réseau.

² Ce logo est reproductible avec l'aimable autorisation de son concepteur, Pierre-Yves Sarrat.

Les signataires de la Charte

Accueil Jeunes Grand Auch
AG2I
Agence 3I - Agence d'innovations sociales
ALOJEG - Association pour le Logement des Jeunes dans le Gers
ARCOLAN
Atelier TERUFAN
AVMP - Aide aux Victimes et Mesures Pénales du Gers
CA - Chambre d'Agriculture du Gers
Caisse Primaire d'Assurance Maladie Auch
CANOPE
CRDP - Centre Régional de Documentation Pédagogique - Antenne du Département du Gers
CCI - Chambre de Commerce et d'industrie du Gers
CDOS - Comité départemental Olympique et Sportif
Centre d'Animation Culturelle Samatan
Centre de Cantoloup-Lavallée
Centre Social Auch
Conseil Départemental 32
CIDFF - Centre d'Information Droits des Femmes et des Familles
Ciné 32 Cinéma dans le Gers
CIO - Centre d'Information et d'Orientation du Gers
Club Soroptimist Auch-Armagnac
CM - Chambre des métiers du Gers
Communauté de Communes Côteaux Arrats Gimone
Collège Beauregard - Masseube
Collège de Marciac
Collège du Fezensaguet - Mauvezin
Collège du Val d'Adour - Riscle
Collège Edouard Lartet - Gimont
Collège François de Belleforest - Samatan
Collège Louis Pasteur - Plaisance
Collège Mathalin - Auch
Collège Saint-Exupéry - Condom
Collège Salinis
Collège Vasconie - Miellan
Comptoir des Colibris
DA-SEN 32 - Inspection Académique du Gers
DDCSPP 32 - Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité
DDCSPP 32 - Service Jeunesse, Sport, Vie associative, Egalité des chances
Ecole Marianne - Auch
FRANCAS Gers
GESTES - Groupement pour une Entraide Sociale Territoriale En Savès
HBCLS - Hand Ball Club Lombez Samatan
ID3 Association
IMAJ - Information Musique Animation Jeunesse
BIJ - Bureau d'Information Jeunesse
INSTEP MIDI-Pyrénées
IUFM Auch - Institut Universitaire pour la Formation des Maîtres
IUT - Institut Universitaire de technologie d'Auch
Latécoère - Entreprise Aéronautique Usine de Gimont
Librairie Tartinerie - Sarrant
Ligue de l'Enseignement du Gers



Lycée J. SAVERNE - L'ISLE JOURDAIN
Lycée Agricole Beaulieu-Lavacant
Lycée Agricole Mirande
Lycée BOSSUET - CONDOM
Lycée Clément ADER - Samatan
Lycée PARDAILHAN - AUCH
Lycées des métiers Le Garros - Auch
MAIF
Mairie d'auch
Mairie de Gimont
Mairie de Saint Clar
Maison des Jeunes et de la Culture de Monblanc
MDEF - Maison Départementale Enfance Famille
MFPF - Mouvement Français pour le Planning Familial
ML 32 - Mission Locale de l'Emploi du Gers
MSA - Mutualité Sociale Agricole
MUSICAL'ISLE
OMS - Office Municipal du Sport d'Auch
Pôle Emploi du Gers - CMDT Midi-Pyrénées Ouest
Préfecture du Gers
Préfecture du Gers - Service Communication
Radio Coteaux Saint Blancard
Radio Fil de l'eau
SPORTIS
Théâtre du GRIOT BLANC
UDAF - Union Départementale des Associations Familiales
Université du Temps Libre